

# Communiqué de la fédé CNT éducation (14 février 2006)

Après le succès des manifestations du 07/02 contre le CPE, La CNT-FTE appelle l'ensemble des salariés de l'E.N, de l'enseignement supérieur et de la recherche, les lycéens et les étudiants, à la poursuite de la mobilisation notamment en participant aux journées nationales de manifestation prévue ce mardi 14 février et jeudi 16 février 2006. Un préavis de grève a été déposé pour couvrir l'ensemble des personnels du secteur hors zones de vacances scolaires.

L'illusion parlementaire a été révélée au grand jour par la parodie démocratique de la semaine dernière qui a vu adopter la loi sur « l'égalité des chances » en pleine nuit dans un hémicycle désert. Après le coup de force du 49-3, le gouvernement poursuit sa dérive autoritaire en tentant de casser le mouvement de lutte naissant par la répression policière. Les arrestations se sont multipliées lors des manifestations lycéenNEs - étudiantEs de jeudi dernier à Grenoble, Marseille et Toulouse, Tours... Un militant syndical étudiant de SUD a déjà écopé d'une peine de trois mois de prison avec sursis et 80 H de TIG ! Etat policier ou Vichy-pirate ?

La « loi pour l'égalité » des chances c'est d'abord le CPE qui concerne l'ensemble des salariés de moins de 26 ans. Ce contrat, c'est la liberté pour le patron de licencier sans aucune justification, ce qui signifie, pour le salarié, une plus grande flexibilité (impossibilité de refuser les heures supplémentaires), une impossibilité de faire des projets à long terme (pas de garanties pour se loger) et tout simplement la perte du droit de revendiquer.

Mais cette loi a aussi de sérieuses incidences sur l'école avec notamment l'apprentissage à 14 ans ou les « contrats de responsabilité parentale », véritable flicage des classes populaires qui permettront le chantage aux allocations pour les parents d'enfants en difficulté scolaire. Ces mesures signifient l'aggravation rapide de la situation de l'école publique vers plus d'inégalité et de sélection sociale.

Quelle mobilisation face à cette attaque ? Alors que des milliers de salariés ont manifesté jeudi dernier, que les lycéens et étudiants se mobilisent, que des universités sont en grève voir occupées (Rennes 2, Toulouse-Rangeuil, IUT de Tours...), l'attitude des organisations syndicales soi-disant représentatives est totalement irresponsable ! En effet l'intersyndicale nationale ne prévoit une nouvelle mobilisation nationale public-privé que le 07 mars sans appel à la grève, faisant reposer l'essentiel de la lutte sur les étudiantEs et lycéenNEs ! Lâcheté ou sabotage délibéré ?

Au contraire pour la CNT-FTE, la lutte contre cette loi de casse sociale doit être l'affaire de tous et toutes ! Nous ne laisserons pas la jeunesse seule et seront présents dans les prochaines manifestations ! Nous serons en grève et dans la rue le 07/03/06 !

Ensemble mobilisons nous pour faire retirer la loi sur « l'égalité des chances » dans son ensemble ! Luttons contre la casse du droit du travail : CPE, CNE et autres ! C'est dans la rue, sur nos lieux de travail par la grève que nous ferons reculer l'Etat et le patronat et que nous gagnerons de nouvelles conquêtes sociales !

Lyon, le 14/02/06

Le secrétariat fédéral de la CNT-FTE  
fede-educ@cnt-f.org